
1 Référent socio-éducatif (F/H)

CDD – 35h/semaine

Pôle Enfance Famille – JEAE – Veille Hôtelière

L'Organisme de Gestion des Foyers Amitié (OGFA) est une association loi 1901 à but non lucratif, apolitique et laïque. L'OGFA se situe dans le champ de la solidarité. Elle a pour mission d'être à l'écoute des problématiques de précarité et d'exclusion sociale, et d'y répondre.

Ses services, regroupés en 6 pôles d'activité (Veille sociale et Hébergement d'urgence, Enfance-famille, Personnes isolées, Handicap psychique, Migrants, Insertion) accueillent et accompagnent plus de 1000 personnes et emploient plus de 250 salariés.

Présentation du service :

Le service de mise à l'abri OGFA assure une protection temporaire, activée à la demande du Conseil Départemental, pour des jeunes migrants se déclarant mineurs et sans adulte référent sur le territoire français.

Mission

Sous l'autorité du Chef de service et dans l'objectif de développer l'autonomie de la personne confiée par l'Aide Sociale à l'Enfance, vous organisez et réalisez les visites quotidiennes des jeunes lors des veilles hôtelières (jeunes en attente d'évaluation).

Activités principales

- Rédiger la fiche d'accueil à transmettre aux différentes administrations (ASE, ISARCOS, etc.).
- Effectuer une veille sur les besoins primaires
- Délivrer hebdomadairement le pécule
- Réaliser des visites quotidiennes
- Réaliser des démarches de santé qui relèvent de l'urgence
- Accueillir, mettre en place les rendez-vous administratifs en lien avec les évaluations
- S'assurer quotidiennement des bonnes conditions d'hébergement des jeunes, du respect et de l'entretien de la chambre d'hôtel
- Repérer avec les jeunes les différents lieux de rendez-vous (PAF, ISARCOS, PREFECTURE, CD, etc.).
- Etablir un calendrier de suivi des rendez-vous

Compétences et qualités requises

- Titulaire d'un diplôme DEASS, DEES ou niveau équivalent
- Connaissance du public mineur et majeur isolés confiés par la protection de l'enfance et de l'accompagnement socio-éducatif de ce public
- Connaissance des réseaux socio-médicaux et associatifs du périmètre géographique d'intervention

- Capacité d'analyse
- Bonne expression écrite et orale
- Prise d'initiative
- Autonomie
- Rigueur et capacité organisationnelle
- Capacité d'adaptation
- Sens des priorités et réactivité
- Aisance relationnelle
- Capacité à fédérer autour d'un projet et à s'inscrire dans une équipe
- Aisance avec l'outil informatique
- Affinités avec les valeurs de l'OGFA et son projet associatif.

Classement conventionnel

- Convention Collective 51 – Classement « Technicien socio-éducatif »
- Rémunération : 2490 € bruts mensuels + reprise d'ancienneté
- Mutuelle : prise en charge employeur +++
- Congés supplémentaires : 15 jours / an

Lieu du travail

Pau (64) - Dans le cadre de ses missions, le salarié pourra être amené à se déplacer dans tout le département des Pyrénées-Atlantiques et occasionnellement dans les départements limitrophes.

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Afin de postuler, merci d'adresser votre candidature (**lettre de motivation et C.V.**) sous la référence « **240** » **avant le 20 mars 2024**, de préférence par mail à l'adresse rh@ogfa.net ou par courrier à OGFA – Service R.H. – 34, avenue Henri IV - 64110 JURANCON

Date de diffusion : 08/03/2024 – Interne et Externe